

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 589 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 589

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 juillet 1941

Numéro JO
n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro
30 septembre 1941

VISAS

Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° L'arrêté ministériel du 16 juillet 1941 portant prohibition d'exportation de certaines marchandises et complétant la liste A annexée au décret du 13 septembre 1940; 2° L'arrêté ministériel du 16 juillet 1941 portant prohibition d'exportation des liqueurs et complétant la liste A annexée au décret du 13 septembre 1940. Prohibition de sortie. Le Ministre Secrétaire «l'Etat à l'Economie nationale et aux finances

Vu l'article IG de la bd du 11 juillet 1938

Vu le décret du 29 juillet 1910: Vu le décret du 10 septembre 1940

Vu la loi du 11 juillet 1911

Vu le Code des douanes

TEXTE INTÉGRAL

Article unique

- La liste A annexée au décret du 13 septembre 1910 portant prohibition d'exportation de certaines marchandises est modifiée et complétée comme suit :